

# **SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS**

*Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997*

21 rue Daviel - 75013 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60

E-mail : spp@spp.asso.fr

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 MARS 2017**

### **Rapport moral de l'année 2016**

#### **Introduction**

L'évènement majeur de cette année 2016 fut naturellement le déménagement de la SPP depuis nos anciens locaux, charmants mais devenus trop petits et inadaptés, vers ceux de la rue Daviel. Ceci fut fait le 15 avril 2016, après un énorme travail préparatoire, et s'est déroulé dans de bonnes conditions, même si de nombreux aménagements et finitions ont été nécessaires dans les mois qui suivirent -certains ne sont pas encore achevés. Je tiens d'abord à remercier avec force le travail de tous les salariés et leur engagement dans cette aventure. Les implications financières en ont été la nécessité de rechercher un nouvel emprunt de 300.000 euros, que nous avons trouvé à La Banque postale, impliquant un départ de notre banque historique, la Société Générale. L'intégration du CCTP à l'ASM13 a été un deuxième tournant important, et s'est négocié puis concrétisé parallèlement au changement de locaux. Tous ces changements se sont effectués sans perturber outre mesure les activités scientifiques, cœur de notre activité : ainsi s'est tenu le CPLF à Bruxelles et une Journée célébrant les 90 ans de la SPP qui a rencontré un vif succès.

#### **I- Travaux et Déménagement**

##### **1.1- Travaux**

Les travaux se sont poursuivis intensivement les quatre premiers mois de l'année 2016, permettant au déménagement d'avoir lieu la semaine du 11 avril avec deux mois de retard sur le planning initial, et se sont poursuivis jusqu'à être quasiment terminés aujourd'hui. Restait à faire en février 2017 la réfection partielle des façades. La levée des réserves a été longue et laborieuse, et le personnel de la SPP et les salariés et les patients du CCTP ont courageusement supporté ces mises au point et finitions. Que soient ici chaleureusement remerciés le comité de suivi des travaux et tout particulièrement Bernard Chervet. Les réunions hebdomadaires de chantier et les innombrables problèmes, décisions, discussions, relances et vérifications, depuis la finalisation des structures jusqu'aux plus petits détails, ont mobilisé une énorme quantité d'énergie et de travail. Le résultat est à la hauteur de cet engagement : nos locaux sont bien conçus, clairs, ergonomiques et très agréables à l'usage. Nos personnels ont maintenant des conditions de travail dignes. Les solutions trouvées par notre architecte Pierre Le Merer ont été audacieuses et réussies. Nous pouvons tous ici féliciter les acteurs de ce succès.

##### **1.2- Emménagement**

Après quelques ajustements et travaux complémentaires, inévitables dans ce genre de situation, chacun a trouvé assez facilement ses marques. Les salariés ont contribué remarquablement au déménagement, et le personnel de la bibliothèque a lui-même emballé et déballé les ouvrages. Les conditions de travail des salariés sont devenues confortables, à un par bureau, permettant une concentration et une indépendance salutaires. La grande salle de conférence est appréciée, tout comme ses avancées technologiques : les micros fonctionnent -la plupart du temps- les captations vidéos de conférences ou colloques peuvent être mis en ligne sur internet, des transmissions en temps réel vers les régions sont désormais possibles. La salle Marie Bonaparte

a intégré les bibliothèques en bois de la Princesse, et dispose aussi d'un système vidéo. Ces deux salles peuvent être utilisées sur demande par le CCTP, comme la salle du CCTP peut être prêtée à la SPP. Nous avons donc accru nos surfaces scientifiques. La bibliothèque est magnifique, malgré sa situation en demi sous-sol et il faut désormais en user et en abuser ; les locaux de consultations du CCTP semblent satisfaire notre occupant. La SPP et l'ASM 13 ont concrétisé leur partenariat par une convention d'occupation des locaux, qui a été signée le 30 novembre 2015 (il y a eu 4 avenants par la suite) par les deux parties.

## **II- Finances**

Tous les détails seront donnés dans le rapport financier. La contribution apportée par les membres pour l'achat et les travaux a presque atteint le budget prévu : 652.427 € sur 660.000€ prévus, apporté par 571 membres. Avec les apports extérieurs, c'est plus de 800.000€ qui ont été reçus. Que tous les donateurs soient ici remerciés. Cependant, comme il avait déjà été précisé l'an dernier, les surcoûts des travaux (ascenseur, étanchéité de la toiture), les frais de déménagement et d'aménagement (entre autres de la bibliothèque), et la double charge de la location de la rue Saint-Jacques et du remboursement de l'emprunt de la rue Daviel, depuis la date d'acquisition le 30 octobre 2014, ont nécessité la recherche d'un nouvel emprunt, qui a été longue et difficile, avec une perspective inquiétante de découvert au quatrième trimestre 2016. Je vous passe les multiples rebondissements de cette affaire, qui nous a beaucoup mobilisés, et qui a impliqué deux CA supplémentaires et deux assemblées générales convoquées à titre extraordinaire. L'ASM 13 nous a ôté un très lourd poids, en nous consentant trois mois de dépôt de garantie d'avance et une avance sur loyer de 81.000 euros pour une durée de 13 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 : nous avons donc reçu 100.000 euros de sa part le 2 décembre 2016, ce qui nous a permis de terminer l'année en équilibre. Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à l'ASM 13 et à ses dirigeants, Françoise Moggio, directeur général, Bernard Mazzaschi, directeur administratif et financier, et à son président Franck Le Morvan. La Société Générale ayant refusé de nous accorder un prêt de 300.000 euros, nous l'avons obtenu de La Banque Postale, et en avons profité pour renégocier l'emprunt principal, obtenant une économie de 117.000€ sur les 16 ans restants par rapport à l'emprunt initial. En anticipant sur le début 2017, nous pouvons vous dire que l'obtention de ces prêts nous permet de restaurer notre trésorerie et de disposer d'au moins un trimestre d'avance. Mais nous ne devons pas oublier que tous ces prêts et ces avances devront être remboursés. Nous devons être très vigilants sur les rentrées financières.

## **III- Suite des attentats**

A la suite des attentats de 2015, la SPP s'est engagée dans l'action et la réflexion de la place des psychanalystes. Des retours ont été demandés aux nombreux collègues qui s'étaient portés volontaires pour recevoir bénévolement des victimes. Des débats se sont tenus dans les différentes instances sur la conduite à tenir si la situation se répétait, ce qui s'est produit cet été à Nice. Des collègues parisiens sont venus prêter main forte à nos collègues niçois. Un grand débat a été organisé à Paris par G. Welsh-Jouve le 24 septembre 2016, rencontrant un vif intérêt. Des contacts ont été pris à différents niveaux (CUMP, Paris aide aux victimes, cabinet de Mme Juliette Meadel). La réflexion doit se poursuivre sur le plan théorique (clinique du trauma et de sa temporalité notamment) mais aussi sur le plan de nos dispositifs et de nos échanges avec les éventuels partenaires/institutions qui interviennent à la suite d'attentats.

## **IV- Activités internationales**

La conférence de la FEP s'est tenue cette année en mars à Berlin sur le thème : Autorité ?, réunissant de nombreux collègues. Au Council meeting de novembre, nos collègues se sont émus des troubles frappant la Turquie après la tentative de coup d'état et la répression qui en a résulté, s'inquiétant pour nos collègues turcs. Ceux-ci nous ont affirmé qu'ils continuaient à travailler et nous demandent de continuer les contacts et les échanges avec eux.

La préoccupation face à une certaine désaffection du public vis-à-vis de la psychanalyse, les difficultés pour que les analystes en formation trouvent des cas de supervision pour leur formation est partagée dans les autres pays. Le vieillissement des psychanalystes et des analystes en formation est aussi un souci commun, indépendamment des modèles de formation, sauf dans les jeunes sociétés.

La SPP s'est proposée pour accueillir une prochaine année en France la « Summer school » de la FEP.

Denys Ribas et Alain Gibeault, notre conseiller pour les affaires internationales, devaient échanger à Berlin avec les instances de l'API sur les problèmes d'articulation entre les nouveaux groupes API et les membres de la SPP exerçant dans des pays étrangers. Cela a dû être remis à une rencontre ultérieure.

Les élections à l'API des Représentants du Conseil sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2017. Les membres de la SPP sont invités à y participer pour élire les représentants pour l'Europe. Notre collègue Bernard Chervet s'y présente avec l'aval du conseil d'administration.

Le problème des honoraires - qui ne peuvent être membres de l'API car ils ne sont plus membres de la SPP - a été éclairci : l'API étant une société de membres et ne pouvant admettre que des membres de sociétés affiliées dans les pays où celles-ci existent, ne peut conserver nos psychanalystes honoraires comme membres et donc ne peut leur conserver leur droit de vote. Les instances dirigeantes de l'API tiennent beaucoup à ce que vous sachiez qu'il ne s'agit aucunement d'une décision politique récente, mais de la prise en compte des contraintes statutaires de l'API, liée à l'évolution du statut des honoraires de la SPP qui n'en sont plus membres. Nos membres doivent donc être prévenus que la demande de l'honorariat les privera de l'appartenance à l'API, pour qu'ils ne le fassent qu'en connaissance de cause.

De notre côté, notre Reconnaissance d'Utilité Publique ne nous permet pas de conserver comme membres des collègues qui se retirent de la vie institutionnelle, perdant éligibilité et droit de vote car il est exigé que les membres d'une association RUP votent. Il était donc nécessaire de préciser ce point qui a justifié de nommer nos collègues honoraires des « psychanalystes honoraires ».

## **V- Activités scientifiques**

Le rapport d'Evelyne Chauvet, secrétaire scientifique, détaille avec précision toutes les actions scientifiques menées en 2016. Nous renvoyons chacun à sa lecture et ne mettrons que les points principaux en avant. Suivant le mouvement impulsé par Denys Ribas, le secrétariat scientifique s'est donné pour missions de promouvoir l'ouverture, de mettre en œuvre des moyens d'articulation avec les institutions et les universités. Nous avons ainsi privilégié un thème large : « La psychanalyse et le monde contemporain ».

Un collège scientifique avait été constitué au début du mandat avec nos collègues qui occupent une fonction dans la vie scientifique de la SPP. Deux réunions se sont tenues en 2016. Y ont été discutées la fréquence des manifestations, en particulier concernant les débats du mardi ; les retransmissions des captations vidéo, mises en ligne sur le site ; les coordinations à mener avec la bibliothèque S. Freud (avec l'accord et l'intérêt de Cécile Marcoux) ; l'organisation du colloque rencontre ; l'idée d'évaluer les conférences ouvertes et les manifestations scientifiques

### **V-I- Les manifestations scientifiques de l'année**

#### **A- Les débats du mardi**

Deux mardis se sont tenus cette année :

- Un débat entre Stefano Bolognini (SPI) et Laurence Kahn (APF), modéré par Jean-Luc Donnet, sur le thème : « *L'affect et ses liens avec l'empathie* ». Il a attiré de nombreux

collègues, ce qui nous a conduit à louer une salle à l'extérieur. Le débat été filmé et mis en ligne ; la discussion peut se poursuivre sur le site.

- Une soirée autour de Jean-Claude Rolland à la suite de la sortie de son dernier livre *Quatre essais sur la vie d'âme* (Gallimard) avec Marilia Aisenstein, Laurent Danon-Boileau et Jean-Luc Donnet. Elle s'est tenue dans notre salle de conférences rue Daviel, qui a été remplie.

### B- Congrès et colloques

- Le **Colloque de la RFP** organisé par Françoise Coblence en janvier 2016 sur le thème : « *Pourquoi la guerre* ».
- Les « **Rencontres de la SPP** », issues de la fusion entre l'ancien colloque interne et le Séminaire de Formation Permanente, ont eu lieu en mars 2016, organisé conjointement par Bernard Brusset, Pierre Decourt et Evelyne Chauvet, sur le thème : « *Empathie et Métapsychologie* ».
- Le **76<sup>e</sup> CPLF** a eu lieu à Bruxelles du 5 au 8 mai 2016 sur le thème « *Le moi Inconscient* ». Les deux rapporteurs ont été Dominique Cupa (SPP) et Michèle Van Lisbeth (SBP).
- Dans le cadre des débats du samedi, un après-midi a été organisé par Geneviève Welsh-Jouve le 24 septembre sur le thème « *Quels effets les attentats de 2015-2016 ont-ils eu sur nos pratiques et notre écoute d'analystes ?* ». Il y a eu 120 participants, rue Daviel.
- Le **Colloque René Diatkine** s'est tenu en octobre, sous la responsabilité de Paul Denis : sur « *Transitionnalité et sublimation* », avec les conférences de Jean-Louis Baldacci, Sylvie Pons-Nicolas et Christophe Ferveur.
- Le **Colloque de la SPP**, laquelle fêtait cette année ses 90 ans, s'est tenu sur une journée le samedi 19 novembre 2016. Il connut un très grand succès avec 620 inscrits. Son thème « *La vie psychique, à tout prix* », était lié à la fois aux événements traumatiques de l'actualité et à l'idée de faire passer une image de la psychanalyse vivante et toujours en évolution au XXI<sup>e</sup> siècle.
- Les « **Dialogue avec les auteurs** », co-organisées avec Bertrand Colin ont lieu à la librairie le Divan (Gallimard), en fonction de l'actualité de la sortie des livres. Trois soirées ont été organisées en 2016 autour des livres de J-L Baldacci et J-L Donnet, et autour des auteurs du numéro de la RFP « *Pourquoi la guerre ?* ».

### C- Activités scientifiques ouvertes

- **Séminaire Jean Cournut** (organisé par Laure Bonnefond-Tort, Evelyne Chauvet, Bertrand Colin, Laurent Danon-Boileau, Josette Frappier, Cyrille Munier) : Il s'est poursuivi cette année, avec dix conférences, tout au long de l'année, autour du thème du « *refoulement* ».
- **Conférences du mercredi et du jeudi** (Simone Korff-Sausse, Jean-François Gouin, Hélène Parat, Sylvie Pons-Nicolas) : Consacrées à *La psychanalyse à l'épreuve de la clinique contemporaine*, douze séances se sont tenues (six pour la psychanalyse de l'enfant les mercredis et six pour la psychanalyse de l'adulte les jeudis).
- **Conférences de Sainte-Anne** (Josiane Chambrier-Slama, Victor Souffir), sur la Clinique psychiatrique et de psychanalyse : cinq séances ont eu lieu autour de la Clinique psychiatrique et psychanalyse

### D- Conférences

Six conférences se sont tenues les samedi après-midi de l'année 2016 : I. Adominicai, J. Kristeva, E. Mylona, I. Salem, M. Joubert et N. Llopis-Salvan.

## **V-2- Avancées des projets d'ouverture**

### A- liens spp/institutions psychiatriques

Cette mission a été confiée à Chantal Baldacci en raison du travail qu'elle a accompli dans le service du Dr Marie-Noëlle Vacheron à Sainte Anne depuis plus de 15 ans. Chantal Baldacci a organisé des rencontres avec le Pr Gaillard, responsable de l'enseignement de la psychiatrie à

la faculté de médecine de Paris Descartes pour envisager une participation de la SPP dans le prochain DU de psychothérapie. Trois interventions de collègues de la SPP sont prévues pour l'année 2016/2017.

#### B- Liens avec les universités

Dominique Cupa, secrétaire scientifique adjointe a constitué un groupe d'universitaires « relais » de Paris (8) et des régions (6), de membres du comité de direction de l'Institut de psychanalyse de Paris et de représentants des AeF. Ceci afin d'établir ou mieux faire fonctionner les relations SPP-Université et de faire connaître la psychanalyse à l'Université. Ce groupe se donne six missions : servir de relai pour la diffusion des informations, permettre l'invitation de membres de la SPP à des colloques ou séminaires universitaires, développer la co-organisation de colloques comme celui qui s'est tenu à Paris V autour de la monographie « la pensée », développer les enseignements universitaires des membres, recenser les stages proposés aux étudiants et encadrés par des membres, et créer un système d'enseignement en ligne sur le site de la SPP.

#### C- Projet en direction des membres récemment agréés

Noelle Franck a été chargée de mener une réflexion sur l'implication des membres récemment agréés, et d'évaluer avec eux leurs besoins propres au plan scientifique. Un groupe « test » d'environ 20 à 30 membres plutôt parisiens s'est constitué. En juillet, une réunion a permis de travailler sur l'organigramme de la SPP. A partir de l'intérêt qu'elle a suscité auprès des « membres récents », trois propositions seront envoyées aux 125 membres pour 2017 : Une visite de la Bibliothèque Sigmund Freud, avec une initiation à la recherche organisée par Cécile Marcoux, un atelier « écrire la clinique » animé par Sylvia Cabrera, membre titulaire, et une réunion pour discuter de « la pratique actuelle du psychanalyste ».

#### D - Projet en direction des AeF

Un projet de mobilisation des AeF a été initié par Annick Sitbon et Dominique Cupa. Une réunion avec les représentants des AeF a été organisée afin de recueillir leurs points de vue sur le contenu du programme d'enseignement et sur leurs souhaits.

### **V-3- CRDP (Commission pour la recherche et le développement de la psychanalyse)**

Il convient de rajouter au rapport scientifique proprement dit les activités de la CRDP. Portée par César Botella, Bernard Chervet, Sabina Lambertucci-Mann, Michel Ody, Claude Smadja, avec la collaboration de Françoise Cointot, elle poursuit le but qui lui a été donné de stimuler et faciliter la recherche et le développement de la psychanalyse au sein de la SPP. La CRDP a connu un vif succès, et des réunions plénières se déroulent mensuellement, le 2<sup>ème</sup> samedi du mois. Les 9 ateliers, très dynamiques, proposés sur des thèmes multiples, continuent leurs travaux de recherche. Deux ont été déjà présentés en réunion plénière, d'autres sont prévus pour 2017.

On peut s'interroger sur la place respective des différentes commissions. La CRDP a été mise au travail lors de la mandature précédente par la précédente commission scientifique ; Cette mandature, le CST a été ressuscité par ses membres, mais la commission scientifique et la commission des publications sont en désaffection. La complexité globale de notre fonctionnement rend l'analyse difficile. Les commissions statutaires, ouvertes à tous les membres, ont comme vocation d'aider le CA dans ses décisions. La CRDP est un lieu de réflexion scientifique. La commission scientifique et la commission des publications proposent de ne se réunir que lorsque le CA a une question particulière à leur soumettre, ou lorsqu'un membre en fait une demande particulière auprès du président de ladite commission (voir rapport de la commission scientifique § VI-8 et rapport de la commission des publications § VI-10).

## **VI- Rapports des instances et des commissions**

Les rapports complets des instances et des commissions ont été adressés à tous les membres, après avoir été examinés par le conseil d'administration. Les rapports statutaires, du CECE et des instituts, seront présentés dans la suite de cette assemblée générale ordinaire, et ne sont donc pas repris ci-dessous. Seuls les points les plus saillants des rapports non statutaires sont ici développés.

### **VI-1- Conseil d'administration**

Le CA s'est réuni neuf fois en 2016. Je rappelle que les procès-verbaux des conseils d'administration sont consultables dès leur approbation sur le site internet, espace membre, onglet « infos SPP ». Le CA a pris toutes les décisions, avec l'attention et l'implication nécessaires aux dossiers en cours (il a été convoqué à plusieurs reprises en « urgence absolue » pour décider de la convocation d'assemblées générales). L'organisation du déménagement, la recherche des financements et l'adossement du CCTP l'a beaucoup occupé, sans qu'il néglige pour autant l'examen des dossiers de fond, notamment les activités scientifiques et le renouvellement des responsables de différentes activités (site internet, Rfp, comité de la bibliothèque S. Freud, département d'archives et d'histoire, colloque René Diatkine).

### **VI-2- Le CST (M. Vautherin-Estrade, C. de Kerchove)**

Le CST a fourni un rapport détaillé, dont je ne peux qu'extraire certains points dominants. Je renvoie à la lecture intégrale de ce rapport.

Le CST s'est réuni quatre fois en 2016, tous les deux mois. Chaque réunion s'est centrée sur une question particulière :

La première a concerné le travail du psychanalyste en amont de l'indication d'analyse. Comment faire comprendre ce qu'est l'analyse lorsque l'on se trouve en ville avec des patients éventuellement ignorants de leur vie psychique ? La dimension du plaisir paraît alors fondamentale dans l'écoute. Le passage de l'extra-analytique à l'analytique est difficile et nécessiterait une réflexion institutionnelle.

Le thème de l'argent a été abordé ensuite durant plusieurs séances, en commençant par la question des dons demandés aux membres pour permettre au projet immobilier d'aboutir. L'injonction « prière de donner ce que vous pouvez, mais donnez » contient une paradoxalité. On donne ce que l'on veut et non ce que l'on doit ou ce que l'on peut sinon ce n'est plus un don mais une dette déguisée.

L'injonction particulière de « prendre pas cher systématiquement pour les futurs collègues », a suscité des réserves. La dimension de la pulsionnalité liée à l'argent a été évoquée du côté de l'analyste : il s'agit de ne pas se sentir dévalué ni satisfaire excessivement son masochisme. Danielle Kaswin-Bonnefond, médecin-chef du centre Jean Favreau, est venue parler de la toujours difficile question de la gratuité.

Le CST souhaiterait que la SPP communique auprès du grand public ce qu'est la psychanalyse freudienne classique, et tous les aspects de son cadre en langage accessible afin d'assurer une certaine tiercéisation par l'institution.

En même temps la question de l'ouverture de la SPP est discutée. Une crainte s'exprime au sein du CST d'une certaine confusion entre la formation à la SPP, le cursus et maintes activités ouvertes. Pour certains, la porte de l'institution ou le label SPP doivent être liés à l'engagement dans une formation.

Le rapport se conclut par une réflexion autour de la place du CST en tant qu'instance statutaire élue.

### **VI-3- Commission des candidatures** (E. Birot, G. Veuriot)

Au cours de l'année 2016, dix candidatures ont été étudiées, dont une candidature sur travaux. Huit d'entre elles ont été présentées au collège électoral. Sept candidats ont été élus titulaires.

- Enjeux politiques : La position choisie a été d'examiner la candidature d'un point de vue scientifique et analytique, de recueillir les enjeux institutionnels mais de laisser ceux-ci en suspens, jusqu'au collège électoral, où ils doivent être débattus.

- La rencontre avec le candidat : elle reste sans conteste d'un grand intérêt en ce qu'elle témoigne du regard en après-coup de celui-ci sur sa pratique, et éclaire certains points aveugles ou au contraire dynamiques de la cure : bien mené, c'est un vrai moment de partage inter-analytique.

- Les critères de sélection : ils ne peuvent se définir qu'en termes d'oscillation entre deux pôles. D'un côté, l'idée que ce mouvement auto-analytique qu'est l'écriture d'un mémoire se suffit à lui-même et n'aurait pas besoin d'autre validation que celle de la lecture par des pairs. Autrement dit, toute personne ayant fait ce travail serait admise au titulariat.

A l'autre pôle, l'idée que ce travail doit témoigner de la capacité du candidat à s'autosuperviser ; à montrer une relative liberté de pensée par rapport à ses référents théoriques ; mais aussi montrer sa capacité à transmettre oralement ou par écrit son expérience d'analyste.

- Projets de modification du fonctionnement de la commission des candidatures :

On pourrait concevoir une refonte de la commission des candidatures qui permettrait de prendre en compte la désaffection préoccupante dont elle est l'objet de la part des titulaires, mais aussi de faciliter l'organisation et l'efficacité du travail. Ce pourrait être par exemple, la diminution d'un tiers du nombre de ses membres : (12 membres titulaires, et 6 membres adhérents ?). Certes, une telle réduction impliquerait davantage de mobilisation de la part de chacun des membres, mais de manière peut-être plus rentable.

Par ailleurs, compte tenu du nombre toujours important d'adhérents intéressés par la commission des candidatures, il pourrait être utile et intéressant de leur demander de limiter le nombre de leurs mandats, tant pour les encourager à rédiger leur propre mémoire que pour permettre l'intégration de nouveaux membres curieux de partager cette expérience.

La commission des candidatures a l'intention, en fin d'exercice, de rassembler dans un écrit ses réflexions et propositions de changement.

### **VI-4- COPEA** (M. Vincent, K. Tassin)

La COPEA s'est réunie mensuellement au cours du 1<sup>er</sup> semestre, puis deux fois à l'automne. Elle a élu deux nouveaux RPEA, et reçu cinq candidatures nouvelles.

- La Conférence du mardi qui lui est consacrée s'est tenue en mars sur le thème : *Les psychanalystes et la Psychanalyse avec enfants et adolescents*, avec F. Guignard et G. Lucas.

- Trois « Vendredi clinique » ont eu lieu, sous la forme d'une présentation de trois séances sur lesquels le groupe associe sans éléments, afin de permettre un co-tissage de l'élaboration de ce matériel dans une perspective psychanalytique, successivement à partir des présentations de M. Kaci, P. Krzakowski et V. Flavigny (séance animée par B. Le François).

- Deux conférences du samedi ont successivement accueilli les conférences de F. de Lanlay, sur « Psychodrame et adolescence, aux limites de l'analysable » et R. Prat sur « Us et abus du cadre : quelles qualités pour l'analyste aux limites de quelle formation ? ».

Ces conférences ont été suivies de la réunion des membres RPEA.

Au 31 décembre 2016, la SPP comptait 114 membres RPEA.

### **VI-5- Bibliothèque S. Freud** (M. Vincent)

Le Comité s'est réuni le 6 juin 2016, en présence d'Evelyne Chauvet, secrétaire scientifique. Cécile Marcoux, conservatrice, a préparé un superbe rapport en photos sur le déménagement, événement principal de 2016. Vous pourrez y constater l'immense travail réalisé par l'équipe,

composée de Cecile Marcoux, conservatrice ; Laura Cecotti, bibliothécaire et Barbara Atger en contrat d'insertion et Christophe Durpaire, informaticien. Merci à eux. La BSF, fermée à l'automne 2015, a rouvert fin septembre 2016. Les données numériques concernant son utilisation au cours du dernier trimestre ne sont pas significatives. Plus significatif est son manque ressenti par nos membres dans cette période, et leur satisfaction lors de sa réouverture. Grâce au site internet de la BSF, l'accès à son catalogue est resté possible au long de cette période de fermeture.

La bibliothèque est désormais ouverte les mercredi, jeudi et vendredi de 11h30 à 17h30. Ce superbe outil doit être utilisé, n'hésitez pas !

#### **VI-6- Site internet (V. Kapsambelis)**

Au cours de l'année 2016, la nouvelle équipe du site, composée de Ambre Benkimoun, Dominique Tabone-Weil, Olivier Halimi et Julia-Flore Alibert (AeF), avec Cécile Notté, s'est consacrée à deux tâches : La première a été la construction d'une maquette de site, dans l'hypothèse, qui s'est révélée exacte au cours de nos consultations de l'année, où toute refonte du site actuel s'avérerait impossible. Ce projet reste pour l'heure dans les cartons en attendant des possibilités de financement, mais figure en annexe du rapport.

En même temps, le travail de regroupement et de rationalisation des contenus continue. Notre site a la particularité d'être très riche en contenus, ce qui explique probablement le fait qu'il est très fréquenté ; mais, en revanche, le contenu y est mal répertorié notamment en raison d'un moteur de recherche insuffisant.

La deuxième tâche de l'équipe du site a concerné la réflexion sur les pages réservées aux membres, dans le but de les rendre plus « interactives ». Priorité a été donnée à l'ouverture de pages destinées à des débats institutionnels. Un onglet « La Tribune » a été créé, définissant un cadre déontologique et pratique de débats institutionnels, et appelant à des contributions de membres à propos de tous les thèmes de débat qui pourraient surgir). Cette « charte » de bon fonctionnement a eu l'aval du bureau du conseil d'administration courant décembre.

Enfin, le directeur du site participe au travail de constitution d'une série de documents cliniques (entretiens vidéos) suivis de commentaires, qui pourraient être destinés à être mis sur l'espace membre, plus particulièrement destinés aux Aef.

#### **VI-7- Commission des représentants régionaux (CRR)**

(C. Saint-Paul Laffont, S. Bonnisseau)

La commission des représentants régionaux s'est réunie deux fois en 2016.

- Le premier thème abordé a été *la représentativité des membres dans les institutions*, initié par Martine Pichon-Damesin lors de l'ancienne mandature. Un questionnaire sous forme de tableau a été proposé aux membres des groupes régionaux afin de recenser les différentes activités en dehors des cabinets. Malgré l'intérêt que suscite cette question, nous avons eu peu de réponses qui montrent la présence de nos membres majoritairement dans les institutions psychiatriques et pédopsychiatriques. Nous observons également une activité de formation, dans divers lieux (universités, ou organismes de formation), et des interventions dans des lieux en lien avec la justice, en milieu pénitentiaire, ou de l'éducation nationale.
- Ont été également travaillés les *liens possibles avec la commission Socioprofessionnelle (CSP)*. Étaient invitées Isabelle Béguier, présidente de la CSP Paris et Marie-Claude Camélio, secrétaire de la CSP Lyon. Ces commissions existant depuis longtemps ont montré leur importance, et sont intéressantes dans le contexte actuel compte tenu de la nécessité d'ouverture de la SPP. Il sera peut-être intéressant de réfléchir à l'organisation d'une rencontre plus large entre CSP et CRR.
- La possibilité *d'ouverture de la BSF le samedi*, est à nouveau demandée afin de faciliter son accessibilité aux régionaux. D'autre part, les nouveaux locaux parisiens sont suffisamment



équipés pour que toutes les conférences importantes puissent être filmées et retransmises. Elles sont mises en ligne pour les membres.

- *La question des remboursements des frais de déplacement* des membres participant aux instances de la SPP a été discutée. Le conseil d'administration est attentif à adapter les remboursements à la réalité de la situation et tiendra compte des cas particuliers. Il a été rappelé que les versements par la SPP d'une partie des cotisations des membres aux groupes régionaux sert à financer les déplacements des membres pour leur permettre de participer à la vie institutionnelle, non pas au nom de leur groupe, mais en fonction de leurs activités institutionnelles à la SPP.
- Enfin, *la question de la formation de psychothérapeutes par la SPP* revient régulièrement dans nos débats au vu de l'augmentation de nouveaux instituts de formations de psychanalystes ou de psychothérapeutes, le positionnement de la SPP est nécessaire.

#### **VI-8- Commission scientifique (P. Denis, I. Adominicai)**

Paul Denis fait un bref rapport : celui d'un constat d'inadéquation d'une commission scientifique permanente par rapport au fonctionnement actuel de notre Société.

La très faible participation à la réunion organisée il y a un an invitant tout membre de la SPP à donner son avis sur la vie scientifique de la maison avait déjà été notée.

La commission scientifique précédente, mise en place lors du mandat de Bernard Chervet comme président, s'est en quelque sorte prolongée en CRDP. D'autre part, le secrétariat scientifique de la Société s'est développé, Evelyne Chauvet s'est entourée d'un excellent groupe de travail. La commission scientifique s'est réunie une fois conjointement avec ce groupe. Le rôle de la commission, vu comme consultatif et non exécutif, se trouve extrêmement réduit et de peu d'apport. Les recommandations faites par la commission par rapport au séminaire Jean Cournut et à la mise en place d'un système d'évaluation lors des conférences, n'ont pas été suivies.

Les habitudes institutionnelles et l'indépendance, nécessaire, d'institutions comme le CPLF ou le colloque de Deauville, rendent la permanence d'une commission scientifique superfétatoire ou simplement formelle.

La commission scientifique est statutaire et peut rendre service à la condition qu'elle ait un mandat précis et que ses conclusions puissent se traduire dans les faits.

P. Denis, président de la commission scientifique, suggère que, à l'instar du comité d'éthique, elle ne soit pas censée avoir un fonctionnement permanent mais ne soit saisie par le président que pour étudier une question précise : reconsidération de la formule de tel ou tel colloque ou congrès par exemple ou tout autre sujet précis.

#### **VI-9- Commission socioprofessionnelle (CSP) (I. Beguier, N. Rols)**

Les participants de la commission plénière se sont réunis trois fois en 2016. Entre 10 à 20 personnes étaient présentes chaque fois. Chaque réunion comportait l'état des travaux des différentes sous-commissions, ensuite étaient présentés les points particuliers.

##### - Sous-Commission « Activités ouvertes »

La sous-commission activités ouvertes ne s'est pas réunie cette année, mais les propositions qu'elle avait faites ayant été adoptées par les conseils d'administration de 2015, les groupes de pratiques cliniques ont été mis en place selon les conditions définies par le CA. Dès avril 2016, deux groupes ont été ouverts, comptant au total 12 participants, toutes des femmes psychologues. Ils se réunissent à la SPP tous les quinze jours, et chaque participant, présente un suivi de psychothérapie à l'écoute seconde des autres membres du groupe, et du binôme d'analystes de la SPP qui portent le groupe, M. Vincent et A. Ber-Schiavetta pour l'un, E. Dahan-Soussy et F. Feder pour l'autre. De nombreuses candidatures ont dû être écartées, les postulants ayant fait leur analyse avec des analystes n'appartenant pas à l'API. Les participants payent 360 euros annuels.

- Sous-commission « SPP - Psychiatrie »

La sous-commission SPP-Psychiatrie s'est réunie quatre fois au cours de l'année 2016, à la SPP. La présence des collègues, membres et analystes en formation est très stable (une dizaine). L'alternance entre des séances à thème avec un intervenant et des séances « à bâtons rompus » favorise de plus en plus des échanges dynamiques groupaux permettant de transformer les sentiments de solitude institutionnelle en solidarité ouverte. Sont successivement intervenues Françoise Moggio (« Réseaux-Clivages et articulations ») et Frances Dropkin, sur la présentation d'un groupe de parole auprès de jeunes du 19<sup>ème</sup> arrdt de Paris.

- Sous-commission « SPP – Pédiatrie »

Deux réunions avec des professionnels de la petite enfance, enfance et adolescence ont eu lieu au cours de l'année 2016, avec une importante participation. Une amélioration de la diffusion des réunions à l'extérieur de la SPP a augmenté la fréquentation de ces rencontres. Diane de Wailly Psychanalyste à l'Hôpital Necker, a parlé de la "La grossesse après une perte prénatale", et Patrick Chardeau et Perrine Baillon des « processus psychiques à l'œuvre dans l'adoption ».

- Sous-commission « SPP-Université »

Lors de la réunion de la commission socioprofessionnelle du 18 mai 2016, le projet de faire revivre la sous-commission qui s'occupe des relations avec l'Université et plus largement avec toute personne impliquée dans l'enseignement, a été initié.

La première réunion s'est tenue à la SPP le 12 octobre 2016, en présence de 13 participants, malgré une date peu propice (kippour) et la tenue d'une autre réunion initiée par Dominique Cupa avec certains universitaires quelques jours auparavant. Un projet d'harmonisation est à trouver. Tous les membres concernés par la question de l'enseignement peuvent travailler en synergie, particulièrement au vu de la situation actuelle où la psychanalyse est menacée au sein des universités. Il convient de réfléchir à la manière de nouer des alliances, d'apporter des soutiens aux analystes sur le terrain, et de contrer les attaques dures au sein des universités, véhiculant que la psychanalyse est caduque et dépassée.

- Groupe SPP Justice

Le "groupe SPP-Justice" émane d'une discussion au sein de la commission socioprofessionnelle de la SPP. Il s'est dès lors réuni tous les deux mois avec des membres et AeF ainsi qu'une magistrate formée à la psychothérapie. Il a été initié après les événements traumatiques du mois de novembre 2015, et s'est progressivement infléchi vers la compréhension de ce que peuvent apporter les psychanalystes aux magistrats. Un projet d'intervention de membres auprès de juges au sein de l'ENM est en cours d'élaboration.

- Histoire et Transmission projet de film sur la socioprofessionnelle

La CSP souhaite recueillir l'histoire de la transmission des travaux depuis l'origine de la commission socioprofessionnelle. Ont été d'interviewés cette année le premier président de la CSP, R. Cahn, ainsi que R. Perron.

- Commission socioprofessionnelle et régions

La rencontre entre la CSP de Lyon et de Paris du 29 janvier 2016 fut l'occasion d'une présentation mutuelle des travaux. L'accueil très chaleureux des collègues de la CSP de Lyon a conforté nos idées d'éventuelles créations de CSP dans les régions.

Dans cette perspective les contacts CRR et CSP de Paris et de Lyon, le samedi 12 mars 2016 à Paris, ont permis de présenter nos travaux et mettre en commun nos réflexions et préoccupations sur notre travail de psychanalyste dans la cité.

#### **VI-10- Commission des publications (C. Rayna, N. Franck)**

Aujourd'hui, la commission des publications telle qu'elle est définie dans les statuts de la SPP, ne semble plus correspondre aux missions qui étaient les siennes de coordination des publications émanant de la Société, et de réflexions concernant ses buts éditoriaux. En effet, la plupart des sujets qui auraient dû être débattus au sein de cette commission, le sont au sein de chacune des équipes éditoriales. Et il semble que les échanges transversaux se font en dehors des rencontres proposées par la commission. Devant l'absence de participants et de motivation suffisante, les responsables se demandent s'il est pertinent de maintenir cette commission, en tout cas sous sa forme actuelle. Les seules réunions utiles étant celles qui auditionnent les responsables de publications : soit, au cours de ce mandat, l'audition du responsable du site internet et l'audition du responsable de la Revue française de psychanalyse, et une demande de précision sur les règles éditoriales émanant d'une autre responsable de revue.

La proposition est faite que cette commission, ouverte et statutaire, ne se réunisse que lorsqu'elle est saisie, par exemple à la demande du bureau du CA, autour de sujets que ce dernier voudrait voir mis au travail.

#### **VI-11- RFP (F. Coblenca)**

Un nouveau contrat a été signé en septembre 2016 avec les Puf, valable jusqu'en décembre 2018. En 2017, la Rfp aura 90 ans. Pour fêter cet anniversaire, la revue a obtenu des Puf la création de son propre site internet.

Une politique de rigueur scientifique et d'ouverture est poursuivie. Il a été proposé à deux collègues de sociétés françaises rattachées à l'API d'être « rédacteur invité » d'un prochain numéro : Catherine Chabert (APF) pour un numéro en 2018 et Antoine Nastasi (SPRF) en 2019.

Un séminaire d'écriture clinique réunissant des membres du comité de rédaction et des analystes en formation a commencé à fonctionner au printemps 2016.

La RFP souhaite continuer à :

- S'ouvrir davantage aux thèmes et problématiques actuels, à la confrontation avec d'autres auteurs, analystes ou non.
- Faire connaître (et traduire) les analystes étrangers.
- Continuer à rendre compte des grandes questions de la psychanalyse et de la spécificité de sa méthode.
- Garder vivante la tradition en republiant les textes historiques, et notamment en utilisant les ressources du site.

Parmi les changements, les nombreux articles spontanés reçus, grâce à la mise en ligne des arguments sur le site un an avant la date de remise des textes, est réjouissant.

#### - La rubrique « Recherches & Rencontres »

Elle accueille donc les articles spontanés soumis à une lecture anonymée par trois membres du comité de lecture international. Chaque auteur reçoit dans un délai de trois mois une note de lecture synthétisant les remarques des lecteurs. En 2016, la revue a publié sept articles dans cette rubrique.

Sous le titre *Interlude*, a été poursuivie la publication de courts textes de Michel Neyraut ainsi qu'un texte de Philippe Bonilo.

#### - Les Revues

Une nouvelle rubrique a été mise en place, la revue des scènes (opéras, cinémas, arts plastiques) qui doit s'étoffer. La revue des livres et la revue des revues se poursuivent grâce à l'énergie respectivement de Sabina Lambertucci-Mann et de Denise Bouchet-Kervella, et de leurs équipes. En 2016, il a été rendu compte de 9 ouvrages et de 10 revues.

### - Les abonnements

Il a été proposé avec succès, lors des colloques de la RFP et du CPLF, une offre d'abonnement « spécial colloque » à tarif réduit pour le public. Pour autant, une légère baisse des abonnements s'observe en France, une relative stabilité à l'étranger, et une baisse dans les institutions. Une très bonne nouvelle venue des Puf : l'abonnement pour les membres n'augmentera pas en 2017. En librairie, on observe une baisse globale préoccupante de la vente au numéro, (100 exemplaires par numéro en 2016, contre 120 environ en 2015). Par contre, Le nombre de consultations CAIRN augmente nettement (+8,90 %), témoignant du changement de pratique de nos lecteurs.

### - La Rfp sur le site internet de la SPP

Grâce aux efforts de Denys Ribas et de Vassilis Kapsambelis, la Revue offre aux membres de la SPP, au-delà de ses pages spécifiques, de riches lectures et des croisements. Les arguments des numéros à venir sont disponibles environ un an à l'avance et dès qu'un numéro est publié, son sommaire est disponible.

### - Le colloque de la Rfp

Le colloque de la Rfp, co-présidé par Denys Ribas, s'est tenu sur le thème « Pourquoi la guerre ? » le 31 janvier 2016 dans la jolie salle du théâtre Adyar. La participation reste bonne et le colloque RFP largement bénéficiaire (+ 4.298 euros).

## **VI-11- Monographies et Débats de Psychanalyse (L. Danon-Boileau)**

Le comité s'est réuni trois fois. Au cours de l'année 2016 sont parus deux ouvrages « Destins de la libido » et « Principe de plaisir ». L'objectif est de promouvoir la recherche en psychanalyse tout en visant une audience élargie notamment en direction des professionnels du soin et de l'éducation non psychanalystes. Ceci implique une particulière attention à la lisibilité des textes.

Les sorties s'assortissent quand faire se peut de manifestations d'accompagnement : un colloque autour de *La Pensée* eu lieu en octobre à l'Institut Henri Piéron, après un premier report dû aux attentats. Un colloque s'est tenu sous l'égide du groupe toulousain de la SPP en juin autour du thème de la Destructivité chez l'enfant. Que les organisateurs de ces manifestations soient ici remerciés.

En ce qui concerne les ventes, la tendance à l'amélioration se maintient. Toutefois certains incidents d'approvisionnement des tables de libraires laissent penser que l'éditeur n'a pas toujours pris la mesure de l'effort de promotion de l'équipe des Monographies et Débats, alors même qu'il déplore la modestie du chiffre des ventes.

## **VI-12- CPLF (B. Chervet, M. Aisenstein)**

Ce rapport concerne le 76<sup>e</sup> CPLF qui s'est tenu du 5 au 8 mai 2016 à Bruxelles. Le conseil actuel a porté avec le comité local belge, toute l'organisation scientifique et l'intendance du congrès. Lors de sa prise de fonction, le conseil du CPLF avait souhaité apporter quelques modifications à l'organisation du Congrès : Chaque rapport a été suivi du commentaire d'un seul discutant puis d'une série de 8 ateliers.

Il a été demandé à une personnalité extérieure à la psychanalyse, de traiter en séance plénière, selon sa discipline, une notion centrale dans notre thème, en 2016 l'espace. L'invité fut Paul Andreu, architecte, écrivain et peintre, qui nous a parlé de son rapport à l'espace et à la spatialité de son point de vue d'architecte.

Les deux rapporteurs, Michèle Van Lysebeth-Ledent pour la SBP, et Dominique Cupa pour la SPP, ont pu développer leurs réflexions respectives sur un thème délicat, passionnant, mais

rendu difficile par la pluralité de sens accordée à l'expression « moi inconscient ». Deux autres nouveautés ont été testées : Six tables rondes ont été mises en place. D'autre part, les ateliers, dirigés par trois collègues, dont l'un des trois choisi par le Conseil parmi les auteurs de Préalables, sans thème prédéfini.

L'évaluation après coup permet quelques remarques. Le nombre de tables rondes fut trop élevé ; la place donnée aux auteurs de préalables n'a pas été convaincante ; l'organisation des ateliers pourrait être améliorée.

Par contre l'architecture globale du congrès reste très appréciée car unique dans le monde psychanalytique.

Il y eut 537 inscrits, de 21 nationalités différentes, 55% des participants viennent de France et 45 % de l'étranger. Ce chiffre est entaché des attentats ayant eu lieu le 22 mars 2016 à Bruxelles. Ce contexte a eu divers retentissements : trois semaines sans inscription ; probablement un manque de 50 à 70 inscriptions. A noter qu'aucune désinscription n'a eu lieu.

### **VI-13 Département d'Histoire et d'Archives de la SPP (T. Bokanowski)**

Le directeur du Département « Archives et Histoire de la SPP » a été nommé lors du CA du 5 juillet 2016. Anne Ber-Schiavetta et Caroline Texier Desportes ont accepté de faire partie du « Comité » qui s'est réuni à deux reprises depuis juillet : pour, d'une part, établir un état des lieux et, d'autre part, esquisser des projets, pour lesquels le comité a demandé une année de travail pour en rendre compte.

Le comité s'est, pour l'instant, essentiellement penché sur la question des « Archives et Histoire de la SPP » sur le site internet de la SPP.

Concernant l'Histoire de la SPP sur le site de la SPP, il apparaît que les nombreuses informations (sous forme d'articles et de bibliographies) sont accessibles dans plusieurs onglets du site. Les « Archives » n'apparaissent de leur côté pas directement dans la page d'accueil du site. Ceci incite le comité à proposer un onglet « Histoire – Archives – Témoignages », ce qui permettrait de regrouper les articles dispersés sur le site concernant l'Histoire de la SPP, les Archives ainsi que les différents documents filmés.

Nous avons reçu fin décembre de Mme Christine Miqueu-Baz une proposition d'un « Projet audiovisuel PEP » : Le PEP (Psychoanalytic Electronic Publishing) souhaiterait rassembler une série de productions audiovisuelles qui permettrait « de conserver l'histoire et promouvoir la théorie et la pratique psychanalytique ». Un second volet du projet porterait sur une bourse encourageant la production de nouvelles vidéos.

On serait invités à soumettre des vidéos qui présenteraient un intérêt psychanalytique du point de vue théorique, clinique ou sur le plan de la recherche. Tout matériel serait transcrit, traduit et indexé aux articles et livres des archives PEP. On peut en particulier penser aussi à la série de portraits de grands psychanalystes français comme à la vidéo récente portant sur les effets des attentats sur la clinique.

Ceci apparaît être un projet intéressant qui devrait être discuté en conseil d'administration.

- Avant de passer à la dernière partie, juste un point d'information, pour souligner que nous attendons toujours l'approbation du conseil d'état des nouveaux statuts et règlement intérieur votés lors des assemblées générales du 13 mars 2016.

## **Pour conclure, l'évolution de nos membres et de nos collaborateurs**

### **Les membres :**

#### Composition

Au 31 décembre 2016, notre société compte 694 membres et 114 psychanalystes honoraires, à comparer à l'année 2015, à la fin de laquelle il y avait 697 membres et 110 psychanalystes honoraires.

La répartition : 145 titulaires, 549 adhérents, et 48 titulaires honoraires et 66 adhérents honoraires.

Treize membres sont devenus psychanalystes honoraires : Lucienne Arnaud-Lavallée, Danielle Carel, Dominique Diatkine, Manuel Garcia-Barroso, Jacqueline Goutaland, Geneviève Haag, Claude Janin, Florence Leclerc, Laurent Metzger, Michel Ody, Danielle Pfihl, Sylvia Sibony, Isabel Usobiaga.

Il y a eu vingt démissions de membres et psychanalystes honoraires : Isabelle Arizzoli-Mattioli, Joan Elizabeth Baillot, Elisabeth Bruyère-Chanteur, Marthe Cartier-Bresson, Pierre- Louis Chapelet, Monique Cinelli, Sylvie Consoli, Anne Couplan-Gérard, Marie-Claire Debiene, Jacques Fénelon, Marc Gameroff, Vincent Garcia, Jean Guillaumin, James Gammill, Litza Gutierrez-Green, Jean-Paul Maignial, Marie-Christine Meynier, Elisabeth Pregliasco, Claude Pigott, Claude Zenatti

Un invité a démissionné : Jean-Paul Obadia.

Un nouvel invité : Isabelle Arizzoli-Mattioli

Agrément de vingt-trois membres adhérents : Julie Augoyard-Meyniel, Sabrina Ben Bouazza, Béatrice Bergoënd, Gabriella Bisi, Audrey Burtey, Thomas Cascales, Gabrielle Chanfreau-Viennet, Sophie Charme, Yves-Olivier Chatard, Nathalie Chatton, Renate Eiber, Alexandra Geberovich, Catherine Lacoste, Marie-Laure Léandri, Ghislaine Likforman, Frédérique Mathis, Stéphanie Marchand-Musselin, Mariana Neustein, Fabrice Noachovitch, Arlette Rizzo, Sylvie Sabatier, Nathalie Thessier, Eric Thomas.

Election de quatre membres titulaires ayant fonction de formateur : Irina Adomnicaï, Annie-Claude Campos, François Richard, Christine Saint-Paul Laffont.

Election de sept membres titulaires : Patrick Cauvin, Bertrand Colin, Claire-Marine François-Poncet, Samuel Lepastier, Jean-Paul Marnier, Daniel Metge, Annie Roux.

Election au titre de RPEA : Françoise Cointot, Christine Garneau.

#### Décès

En 2016, nous avons annoncé six décès, dont trois membres : Eléna Arana-Zubiria, Jean Bergeret, Colette Chiland, Danielle Labrousse, Françoise Moreigne, Pérel Wilgowicz.

### **Le personnel :**

Chaque membre du personnel a été chaleureusement remercié par les responsables des activités, dans chacun des rapports. L'engagement et la responsabilité de chacun d'entre eux doit être souligné à nouveau, et nous nous joignons à ces remerciements. Le secrétariat général remercie pour sa part personnellement Marie-Agnès Lange-Krouri de sa collaboration attentive et responsable.

Notre ancien responsable comptable et financier, Pascal Barbier, a bénéficié d'une rupture conventionnelle et est parti juste après le déménagement. Après une brève période d'intérim, Jasmine Lefebvre a été recrutée, et a repris, avec un dynamisme et une compétence remarquables l'ensemble des dossiers comptables et financiers. Elle est arrivée à une période particulièrement charnière, et nous la remercions de s'être ainsi jetée dans notre usine à gaz. A la suite du départ de Yasmina Belahcen, Roukia Darouiche a repris le poste de l'accueil à temps partiel peu de temps avant le déménagement, elle a donc dû s'intégrer très vite et a fait preuve d'une remarquable adaptation.

Nous remercions donc, pour chaque secteur :

Pour la bibliothèque : Barbara Atger, Laura Cecotti, Christophe Durpaire et Cécile Marcoux.

Evelyne Beddock pour le CPLF.

Caroline Kestens pour l'Institut de Paris.

Cécile Notté, pour le secrétariat scientifique. Elle a été remplacée par Philippe Bonilo pendant son congé maternité. P. Bonilo continue à travailler un jour par semaine depuis le retour de C. Notté, passée à 80%.

Lleudy Santana pour l'entretien et la propreté des locaux.

Nahil Wehbe pour la RFP et les Monographies et Débats.

Clarisse BARUCH  
Secrétaire Générale

Jacques ANGELERGUES  
Secrétaire Général adjoint